

Crise Sanitaire COVID-19

MASQUES, CONFINES MAIS PAS MUSELES !!

Plate forme revendicative des agents territoriaux du Val de Marne

Nous sommes confrontés à une crise sans précédent de l'histoire moderne de l'Humanité.

Nous faisons face au plan mondial à une épidémie d'un nouveau virus COVID19 dont la dangerosité et la contagiosité sont extrêmement puissante et sur lequel les connaissances scientifiques sont encore insuffisantes pour s'en débarrasser rapidement.

Cette situation est historique alors que plus d'un tiers des habitants de la planète est en confinement.

Devant ces événements tragiques, se posent des questions d'une importance capitale tant sur le plan social, économique, sanitaire, de justice et de démocratie et d'accès aux informations.

Elle exige des décisions collectives à la hauteur. Elle exige des dirigeants responsables et honnêtes, des démocraties transparentes, des médias indépendants et libres de faire leur travail, des systèmes de santé bien développés.

Tout en soulignant l'urgence auquel nous sommes tous confrontés, nous n'oublierons pas :

- les régressions et injustices de la politique capitaliste et libérale menée pendant des décennies en France et dans le monde et qui nous a conduit à cette situation
- Ni les responsabilités individuelles et collectives de ceux qui ont gouverné la France et nous conduit à cette situation dégradée notamment dans nos hôpitaux publics et services publics

Face à ce constat et cette culpabilité, c'est une toute autre politique dont nous avons besoin. Des mesures seraient obligatoires à prendre dès maintenant pour préparer le « jour d'après » celui où la vie pourra reprendre un cours normal.

Au nom des millions de malades, de centaines de milliers de morts déjà infectés de par le monde, au nom de ceux qui vont encore tomber et qui auraient pu être sauvés, au nom des travailleurs et des plus fragiles qui n'ont pas à payer cette crise dont il ne sont pas responsables, nous vous demandons de mettre en œuvre les revendications suivantes

Nous exigeons du gouvernement d'imposer à tous les employeurs (privé ou publics) des mesures extrêmement fortes et conforme à la situation. Nous vous appelons à soutenir avec nous ces revendications

NOUS EXIGEONS DU GOUVERNEMENT :

De mettre fin à sa gestion calamiteuse et d'assurer la santé des travailleurs et de la population

- ▶ **Fin du scandale de la non protection : Mise à disposition immédiate de l'ensemble des moyens nécessaires :**
Protection des agents en première ligne par la fourniture de masques FFP2, de gel hydroalcoolique, de gants de protection dans les collectivités, assurant les services essentiels et indispensables envers la population ;
- ▶ **Mettre fin d'urgence au scandale du non test de la population et des salariés : Augmenter d'urgence et par millions les capacités d'Etat de test de la population pour mieux suivre les malades et ainsi freiner fortement l'état de contagion dans le pays**
donner les moyens à une vraie médecine préventive - il y a déjà pas assez de médecin de prévention dans les collectivités
- ▶ **Décréter l'Etat de catastrophe sanitaire permettant d'exiger des assurances privées la solidarité**
- ▶ **Reconnaitre en maladie professionnelle l'ensemble des salariés touchés par le COVID19**

La sauvegarde / développement de tous les systèmes de protection sociale qui protègent socialement la population lors des crises:

- ▶ Abandon des mesures de régressions sociales et de casse des services publics
- ▶ remboursement des soins par la sécurité sociale à 100%,
- ▶ le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;

Soutenir, revaloriser, et embaucher les fonctionnaires et agents publics des 3 versants de la fonction publique en première ligne et qui permettent de tenir debout la société

- ▶ Un statut de la fonction publique renforcé et l'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » qui l'affaiblit
- ▶ ▶ L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations (hôpitaux, services à la personne) un plan d'urgence de renforcement des dotations et financement de l'État en direction services publics de proximité ;
- ▶ ▶ Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- ▶ ▶ L'arrêt des processus d'augmentation du temps de travail - réduction à 32h par semaine ;
- ▶ Dégel du point d'indice des fonctionnaires et l'augmentation des salaires du public et du privé
- ▶ suppression des journées de carence.
- ▶ évolution de la législation du droit de retrait - meilleure prise en compte des RPS, prise en compte plus rapide du dépôt de droit de retrait d'un agent - mobilisation de mécanisme d'intervention extérieure plus rapide pour rendre effectif le droit.

Préparer l'après crise : Refuser qu'elle ne soit payée socialement par les salariés, la population et les couches populaires ou par la réduction des droits et libertés démocratiques

- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- respect et renforcement de la reconnaissance du rôle de représentation syndicale des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention
- Réquisitions et Nationalisations des secteurs stratégiques et vitaux de production du pays : Santé, médicament, soins, logement, énergie, transport, alimentation

Le financement de ces revendications et exigences légitimes est totalement crédible et finançable :

Rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune (ISF), contribution accrue du capital, mise en place de revenus maximum plafonnés pour garantir d'urgence la solidarité nationale nécessaire à 10 fois le salaire minimum pour la solidarité nationale

NOUS EXIGEONS DES EMPLOYEURS LOCAUX DANS LES COLLECTIVITES

L'Urgence est de ralentir la progression du virus qui touche et tue beaucoup d'agents et d'élus dans nos collectivités, les Ephad:

- Arrêt de tous les services non-essentiels à la continuité de la nation
- mise en autorisation spéciale d'absence des agents avec maintien intégral de traitement et des primes ;
- Obligation pour les employeurs de fournir des masques et équipements protection pour les agents qui travaillent notamment ceux en contact avec la population et ceux qui se déplacent pour exercer leur mission.
-
- Développement ou création de tous les types de services publics permettant assistance aux plus faibles dans la période et plan d'embauche (alimentation, centre covid, centre municipaux de santé) nécessaire pour faire face à ces nouveaux besoins . Dans ce cas, s'affranchir des contrats de territorialisation passés avec l'Etat

- Le Paiement des heures supplémentaires pour ceux qui ont travaillé plus

Agents Vacataires :_Comme cela se pratique dans plusieurs collectivités du val de marne, nous pensons qu'ils doivent être payés selon le meilleur salaire des derniers mois de travail effectué (janvier ou février) et ne subir aucune perte dans la période de confinement. La collectivité aura la possibilité de mobiliser ces agents si les conditions le permettent.

- un plan de titularisation doit être immédiatement ouvert pour sécuriser les situations sociales, statutaires, et les conditions de travail des agent.e.s concernés
- Maintien d'un maximum d'espace de dialogue et de prise de décisions paritaires (Instances représentatives paritaires, CHSCT et CT) sous la forme de vidéo conférence
- Les représentants du personnel au CHST ont un rôle important à jouer dans la période : Pour se faire le CHSCT doit être réuni au minimum mensuellement. Les représentants du personnel doivent être associés, informés, de toutes les problématiques qui se posent dans la collectivité ainsi que de toutes les initiatives prises par la collectivité pour y répondre.
- Prise de position publique de l'employeur public en faveur du déblocage du point d'indice et de la revalorisation salariale des agent.e.s. Mise en place d'une revalorisation salariale urgente des agents dans nos collectivités.
- Congés : Aucun retrait forcé de congés. Les congés déjà posés avant confinement doivent pouvoir être reportés. Les Comptes épargne temps ne doivent pas être touchés.
- Les autorisations spéciales exceptionnelles de garde d'enfants durant le confinement ne doivent pas être déduites des Autorisations d'absence enfants malades (maintien du droit à 12 jours par an) qui pourraient être utiles après le déconfinement.
- Protection de la santé mentale pour nos collègues les plus fragiles : nous revendiquons une assistance pour ces collègues qui en ressentent le besoin d'aide. Des prestations gratuites d'assistance psychologue par des psychologues indépendants devrait être possible pour les agents qui en ressentent le besoin.
- Télétravail : S'il est mis en place il doit tenir des est forcément dans des conditions ajustées en quantité.

(problématiques matériels ordinateurs) et/ou familiaux (garde d'enfants) .